



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 15 mai 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
47	57

Date de convocation

7 mai 2024

Moyens généraux - Marché d'acquisition et livraison de fournitures de bureau, papeterie et consommables d'impression pour les services d'ARCHE Agglo et de la Ville de Tournon sur Rhône - 3 lots

N° de la délibération 2024-246

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 15 mai 2024 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle La Fabrique à Larnage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mme Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE, Mmes Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, Christelle MARION, MM. Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, MM. Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Xavier ANGELI (pouvoir à M. Emmanuel GUIRON), M. Paul BARBARY (pouvoir à M. Valina FAURE), Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Michel BRUNET), Mme Myriam FARGE (pouvoir à M. Jean-Paul VALLES), Mme Annie FOURNIER (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Annie GUIBERT (pouvoir à M. Bruno SENECLAUZE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), Mme Michèle VICTORY (pouvoir à Pierre GUICHARD), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à Bruno FAURE), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Amandine DEYGAS, Mme Mélanie DONGEY, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Agnès OREVE, M. Régis REYNAUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN. Mme Anne SCHMITT.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles R.2123-1 et R.2131-12 du Code de la commande publique.

Vu la délibération n°2022-599 du 12 octobre 2022 portant délégation du Conseil d'Agglomération au Président ;

Considérant la nécessité pour la collectivité de pourvoir au besoin des différents services d'ARCHE AGGLO en matière de fournitures administratives de bureaux, de papeteries et de consommables d'impression ;

Considérant qu'au regard de la réglementation en matière de commande publique, il est opportun de lancer un nouveau marché de fournitures relatif à l'acquisition et la livraison de fournitures de bureau, de papeterie et de consommables d'impressions en groupement de commandes avec la Ville de Tournon sur Rhône.

Considérant la nature des prestations, il est proposé de conclure un accord-cadre à bons de commande, mono- attributaire en application des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande publique avec les caractéristiques substantielles suivantes :

- Selon procédure adaptée en application des articles R.2123-1 et R.2131-12 du Code de la commande publique au regard du montant max du marché de 196 000 € HT sur la durée totale du marché,
- Selon l'allotissement et les montants minimum et maximum suivants :

		Minimum annuel	Maximum annuel
Lot 1 : Papeterie (papier et enveloppes)	ARCHE AGGLO	4 000 € HT	7 000 € HT
	TOURNON SUR RHONE	2 000 € HT	5 000 € HT
	TOTAL	6000 € HT	12 000 € HT
Lot 2 : Fournitures de bureau	ARCHE AGGLO	14 000 € HT	16 000 € HT
	TOURNON SUR RHONE	7000 € HT	13 000 € HT
	TOTAL	21 000 € HT	29 000 € HT
Lot 3 : Consommables d'imprimantes	ARCHE AGGLO	4 000 € HT	7 000 € HT
	TOURNON SUR RHONE	Sans	1 000 € HT
	TOTAL	4 000 € HT	8 000 € HT

- D'une durée d'un an, renouvelable trois fois un an ;
- Avec la pondération des critères de jugement des offres suivantes :
 - Prix : 40 points
 - Valeur technique : 50 points
 - Délai : 10 points

Considérant l'inscription des crédits au BP 2024 ;

Considérant l'avis du bureau du 25 avril 2024 ;

Après en avoir délibéré à :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** le principe de cette consultation ainsi que les caractéristiques principales du contrat,
- **AUTORISE** le lancement de la procédure adaptée en vue de l'attribution de l'accord-cadre à bons de commande pour la fourniture et la livraison de fournitures de bureau, de papeterie et de consommables d'impressions avec un montant minimum et maximum en valeur,
- **AUTORISE** Monsieur le Président, dans le cas où la procédure adaptée est déclarée infructueuse, à poursuivre par voie de marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables ou par la voie d'une nouvelle procédure adaptée aux conditions prévues dans le Code de la Commande Publique, selon la décision de l'acheteur ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'accord-cadre à bons de commande et tous les actes y afférents ;
- **PRECISE** que les crédits sont prévus au budget.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercurol-Veaunes, le 15 mai 2024.